FORMATION SOLO • MONOLOGUE • AUTOPORTRAIT

Concevoir un solo avec tous les outils du spectacle vivant : texte, corps, musique.

Du 18 au 29 janvier 2027
à l'Échangeur - Bagnolet

70 heures en présentiel

Présentation

Le solo est une forme d'une grande inventivité pour l'interprète, qu'il porte sur un texte (personnel ou non), ou une écriture de plateau.

Cette formation vise à un double objectif :

1. pratiquer le solo en élaborant des outils méthodologiques communs à l'ensemble des participant.e.s,
2. esquisser ou approfondir pour chacun.e des stagiaires un projet solo, tant du point de la dramaturgie que de l'interprétation.

Ce stage a donc pour ambition de dessiner des cadres pour tous et en même temps de travailler sur la singularité de chacun.

Public et prérequis

Public : artistes, comédien·nes justifiant de plus de deux ans d'expérience professionnelle

Prérequis : être professionnel·le du spectacle vivant et justifier d'une expérience significative en tant que comédien·ne

Vérification des prérequis : examen du CV artistique et entretien préalable (présentiel ou visio) avec le responsable pédagogique.

Objectifs

À l'issue de la formation, le ou la stagiaire est capable de :

1. maîtriser les enjeux dramaturgiques (adaptation, écriture) pour construire un solo ;
2. trouver des appuis de jeu concrets pour interpréter son solo ;
3. esquisser un quart d'heure d'un solo.

Rubrique	Information
Dates	Du 18 au 29 janvier 2027
Durée	70 heures sur 10 jours (35 heures par semaine)
Horaires	10 h – 18 h, du lundi au vendredi + le samedi 23 janvier 10 h – 18 h (le mercredi 20 janvier OFF)
Modalité pédagogique	100 % en présentiel, en groupe, avec des temps de travail individuel accompagné. Aucun module à distance.
Lieu	Théâtre L'Échangeur - Cie Public Chéri 59 avenue du Général de Gaulle 93170 BAGNOLET M° Gallieni
Effectif	7 stagiaires minimum - 12 stagiaires maximum
Type de reconnaissance	Formation non certifiante : elle ne prépare à aucune certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique et ne délivre pas de diplôme. Une attestation de fin de formation, précisant les objectifs et les résultats de l'évaluation, est remise à chaque stagiaire. Elle n'ouvre aucun droit de poursuite d'études.
Tarif	2400 € HT - 2880 € TTC par stagiaire, pour les 70 heures.
Modalités de financement	Prise en charge possible par l'AFDAS, France Travail, financement personnel. La formation n'est pas éligible au CPF.
Modalités d'accès	**1.** Envoi d'un CV artistique et d'une lettre de motivation présentant le projet ou l'envie de solo. **2.** Entretien préalable avec le responsable pédagogique pour vérifier les prérequis et analyser les besoins. **3.** Confirmation d'inscription et envoi de la convention ou du contrat de formation.
Délais d'accès	**Inscriptions jusqu'au 12 décembre 2026**. Réponse sous 1 journée ouvrée après l'entretien. Pour une demande de prise en charge, déposer le dossier auprès du financeur au moins 4 semaines avant le début de la formation.
Accessibilité	Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite [accès et parking voiture, local au rez-de-chaussée de plain-pied]. Les besoins d'adaptation sont étudiés au cas par cas avec le référent handicap, avant l'entrée en formation.

Rubrique	Information
Référent handicap	Stéphane Valensi : +33 6 62 04 56 22 compagniestephanevalensi@hotmail.fr–
Contact pédagogique	Sylvain Maurice, responsable pédagogique : + 33 6 85 83 32 08 sylvainmaurice@orange.fr
Contact administratif	Stéphane Valensi : +33 6 62 04 56 22 compagniestephanevalensi@hotmail.fr–

Informations pratiques

Modalités d'inscription selon le financement

Quel que soit le mode de financement, l'inscription commence par l'envoi du CV artistique et de la lettre de motivation, puis par l'entretien préalable avec le responsable pédagogique. Après validation de la candidature, l'organisme de formation remet un devis et le programme, qui servent à constituer la demande de prise en charge.

Délai d'accès : dans tous les cas la demande doit être déposée au plus tard **4 semaines avant le début de la formation**.

- **Conditions d'éligibilité à une prise en charge de formation par l'Afdas**

  Pour bénéficier d'une prise en charge de votre formation par l'Afdas, vous devez remplir les conditions suivantes :

  - **Justifier d'au moins deux ans d'ancienneté professionnelle**, c'est-à-dire avoir effectué un premier cachet au moins deux ans avant la date de votre demande de prise en charge.
  - **Avoir cumulé au moins 48 cachets ou jours de travail au cours des 24 derniers mois**, si vous êtes artiste-interprète, musicien·ne ou metteur·euse en scène.
  - **Respecter les délais de carence** applicables entre deux stages dans le cadre d'un plan de formation.

  Documents à fournir

  Vous devrez joindre à votre demande un **CV et une lettre de motivation**, ainsi que le **devis et le programme de formation**, que nous vous transmettrons.

L’Afdas étudiera votre dossier sur la base de ces documents afin de déterminer si votre demande de prise en charge peut être acceptée.

Démarches auprès de l’Afdas

La demande de prise en charge (plan de formation) doit être effectuée **uniquement en ligne**, sur le site de l’Afdas :

https://afdas.my.site.com/Particulier/s/

Pour vous guider dans vos démarches, consultez le tutoriel de l’Afdas :

https://www.afdas.com/particulier/deposer-votre-dossier-de-formation-et-assurer-son-suivi.html

- **Financement par France Travail**

  Le ou la candidat·e inscrit·e comme demandeur·se d'emploi présente son projet à son conseiller ou sa conseillère France Travail. Après validation du projet par le conseiller, l'organisme de formation transmet le devis à France Travail, qui instruit la demande d'aide individuelle à la formation (AIF). L'inscription est définitive à réception de l'accord de financement.

- **Financement personnel**

  Le ou la candidat·e contacte directement l'organisme de formation. Après l'entretien, un contrat de formation professionnelle est signé, assorti d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature, pendant lequel aucune somme ne peut être exigée. La demande doit être déposée au plus tard **4 semaines avant le début de la formation**.

Nous rappelons que la formation est un acte volontaire de votre part. Votre engagement à respecter les dates et les horaires du stage, ainsi que le lieu d’accueil, les consignes sanitaires, les stagiaires et les intervenants est impératif.

Si vous pensez être une personne en situation de handicap, pour toute question y compris l’accessibilité, merci de contacter Stéphane Valensi - compagniestephanevalensi@hotmail.fr - 0662045622 - afin que nous puissions adapter au mieux votre accueil et les modalités pédagogiques de la formation.

Déroulé de la formation

- **Semaine 1 – Outils communs et précision du projet (35 heures)**

  La première semaine sert à travailler sur des outils communs pour préciser un projet de solo, que le ou la stagiaire arrive avec une idée précise ou seulement une envie, sans sujet déterminé.

Séquence	Contenus	Durée
1. Exercices et improvisations	Adresse et relation au public ; valeur du « quatrième mur » ; différences entre conteur, narrateur et personnage	12 h
2. Mise en jeu de matériaux pour le solo	Lectures de textes ; improvisations thématiques ; mise en jeu de différentes techniques (corps, voix, musique)	12 h
3. Étude de cas	Regards sur différents solos ; collecte de documents	5 h
4. Mise en jeu de « son » solo	Présentation de projet ; échange dramaturgique	6 h

  Le vendredi matin, chaque stagiaire prépare son projet de solo. L'après-midi, il ou elle l'expose devant l'équipe pédagogique et en discute la mise en œuvre.

- **Semaine 2 – Construction du solo (35 heures)**

  La seconde semaine sert à construire le solo en vue d'une présentation le vendredi.

Séquence	Contenus	Durée
1. Exercices et improvisations	Approfondissement des différences entre conteur, narrateur et personnage ; temporalités du solo (valeur du présent, du souvenir et du passé)	13 h
2. Écriture du solo	Écriture de plateau ; travail technique pour préciser ses outils ; échange dramaturgique	15 h
3. Restitution et entretiens	Restitution publique ; entretiens individuels	7 h

Intervenants

Intervenant	Fonction	Volume
Sylvain Maurice	Metteur en scène	70 h
Dayan Korolic	Musicien	14 h

Méthodes de travail

Trois types de méthodes se combinent :

- **Improvisations et exercices** : construire en direct, dans le temps présent, la relation au public propre au solo.
- **Dramaturgie** : comprendre les enjeux dramatiques et dramaturgiques spécifiques du solo, en se confrontant à différents matériaux et techniques.
- **Écriture** : accompagner la démarche créatrice de chaque participant·e pour l'aider à découvrir, aborder et mettre en scène ses ressources propres.

Un travail spécifique porte sur le lien entre solo et musique, dans ses différentes dimensions.

Pédagogies et moyens

- Improvisation et mise en jeu, avec retours argumentés
- Questions-réponses sur les points techniques et de jeu
- Échauffement quotidien
- Étude dramaturgique d'exemples de solos
- Écriture de plateau avec accompagnement personnalisé
- Initiation à des techniques pluridisciplinaires (corps, voix, musique)

Moyens matériels : salle de répétition équipée et textes de référence et documents d'étude fournis.

Modalités d'évaluation

- **Positionnement à l'entrée** : entretien préalable et auto-positionnement au premier jour.
- **Évaluation en cours de formation** : observation par les intervenants, selon la grille ci-dessous, et présentation du projet le vendredi de la première semaine.
- **Évaluation finale** : restitution publique d'un travail personnel, puis entretien individuel avec l'équipe pédagogique.
- **Attestation** de fin de formation.
- **Appréciation** : questionnaire de satisfaction à chaud en fin de session.

Grille d'évaluation des intervenants

Chaque critère est apprécié selon trois niveaux : non acquis, en cours d'acquisition, acquis.

Domaine	Critère
Jeu	Intégration des différents rapports au public
Jeu	Intégration de la notion de « distanciation » présent / passé
Jeu	Intégration de la notion de « distanciation » vis-à-vis de soi et des autres
Jeu	Écoute de soi
Jeu	Écoute des autres stagiaires et du groupe
Jeu	Écoute de la musique
Jeu	Écoute des intervenants
Jeu	Intégration et compréhension des enjeux d'écriture
Responsabilité	Autonomie
Responsabilité	Responsabilité de soi
Responsabilité	Responsabilité et respect vis-à-vis des autres stagiaires et de l'entourage

Domaine	Critère
Créativité	Sens de la dramaturgie
Créativité	Honnêteté et ténacité dans la recherche
Créativité	Compréhension et mise en pratique de la notion de métaphore
Créativité	Mobilisation du corps et investissement personnel
Créativité	Sens du travail en équipe

La grille complétée est commentée lors de l'entretien individuel final et conservée dans le dossier du ou de la stagiaire.

La Cie Stéphane Valensi est un organisme de formation qui a obtenu la certification qualité Qualiopi au titre de la catégorie d’actions suivantes : actions de formation.

- Taux de satisfaction des stagiaires : 100% En 2025, 95 % des stagiaires ayant répondu aux questionnaires d'évaluation déclarent que leurs attentes ont été satisfaites et se disent satisfaits du contenu de la formation.
- Taux d'atteinte des objectifs pédagogiques : 95 % En 2025, 95 % des stagiaires ont atteint les objectifs pédagogiques définis pour la formation, selon les résultats obtenus lors de l'évaluation des acquis en fin de formation.